

forment une collection majestueuse. Il n'y a pas d'histoire mieux documentée.

C'est ce que disait, en 1844, un jeune vicaire de Chartres qui devait devenir le Cardinal Pie: "L'événement le plus extraordinaire, le plus surnaturel qui figure dans les annales humaines, est en même temps le plus authentique et le moins contestable".

Outre tout ce qui, au cours des siècles, a été écrit par des chroniqueurs et par des historiens, nous possérons, complètes et très abondantes, les pièces composant les deux dossiers, celui de la condamnation et celui de la réhabilitation. Nous avons les déclarations d'une foule de témoins, soldats, paysans ou princes, qui ont vu Jeanne livrer tant de batailles; ou simples amies ou amis d'enfance de l'héroïne. Aucun tableau, aucun dessin ne nous a transmis ses traits; et cependant, par ses contemporains, nous savons qu'elle était brune, grande, vigoureuse et belle. Modeste et enjouée, elle avait l'esprit prodigieusement vif, fin et sûr. Dans les longs interrogatoires qu'il lui fallut subir avant comme après ses exploits, les déclarations expressives, les réponses pittoresques, les paroles triomphales se multiplient, toutes empreintes de spontanéité robuste et brillante. Cette jeune fille martyrisée à dix-neuf ans et qui, à dix-sept ans, gagnait des batailles, cette héroïne qui ne savait ni lire ni écrire, parlait ou dictait un langage dans lequel, comme dit un des grands historiens de Jeanne d'Arc, le R. P. Ayroles, on reconnaît le ton et le tour de Joinville, de saint François de Sales et de Henri IV; j'oserai ajouter: aussi l'accent de Corneille.

A son cousin Durand Laxart, qu'elle appelait son oncle, qui fut sans doute son premier confident et qu'elle priait de la conduire près du sire de Beaujocourt afin qu'elle pût commencer l'œuvre libératrice, elle répétait obstinément, en manière de conclusion: "N'est-il pas dit que la France, qui a été perdue par une femme" (Isabeau de Bavière) "sera sauvée par une vierge?"

A Jean de Metz, (appelé aussi Jean de Nouillampont) qui allait devenir son compagnon de voyage et qui lui demande quel jour elle veut partir, Jeanne répond: "Plutôt maintenant que demain; plutôt demain qu'après".

Tandis qu'elle attend le retour d'un messager envoyé près du Dauphin, elle soupire: "Le temps me pèse comme à une femme qui va être mère".

En route vers Chinon, quand les difficultés ou les dangers préoccupent les hommes de son escorte, elle affirme qu'elle parviendra jusqu'au Dauphin, et répète maintes fois: "C'est pour cela que je suis née".

Avec une autorité souveraine, elle prononce les mots qui correspondent à la plus vive préoccupation de Charles VII: "Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France et fils du Roy". Au roi encore, elle explique comment lui parle la voix mystérieuse qui la pousse et la conduit: "Fille Dé (de Dieu) va, va, va; je serai ton aide; va!"

A Poitiers, interrogée par Guillaume Aymeri, qui insinue que Dieu n'a pas besoin de soldats, elle réplique: "En nom Dieu, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera victoire".

Un Frère qui lui pose des questions captieuses et qui s'exprime en patois limousin, affecte de demander quelle langue parlaient les apparitions. Réponse: "Meilleure que la tienne".

Des gens déclarent douter que Dieu dirige l'entreprise. Réponse: "Si je n'en étais sûre, j'aimerais mieux garder les brebis que de m'exposer à tant de périls".

Devant Jargeau, lorsque le duc d'Alençon veut retarder l'attaque: "Ah! gentil duc, as-tu peur? Ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf?"

Aux femmes de Bourges, qui lui présentent des objets pieux et la prient de les toucher: "Touchez-les, vous; ce sera aussi bon que si c'était moi".

Au Frère Richard, qui s'avance avec hésitation: "Approchez hardiment; je ne m'envolerai pas".

Ayant réuni trois à quatre cents combattants pour traverser le camp ennemi, comme on lui dit qu'elle n'a pas assez de troupes, Jeanne répond: "Nous sommes assez, j'irai voir mes bons amis de Compiègne".

Entourée, sur le champ de bataille, par cinq ou six hommes d'armes, qui l'invitent à se rendre et à leur "bailler la foi", Jeanne s'écrie: "J'ai juré et baillé ma foi à un autre qu'à vous et je lui en tiendrai mon serment".

L'abominable procès de condamnation dura trois mois et huit jours. Les interrogatoires publics, les interrogatoires dans la prison, les cérémonies remplies par les consultations et par les admonitions, la scène du cimetière Saint-Ouen, la poursuite contre la prétentue relapse, ces formalités et ses péripéties amenèrent Jeanne à prononcer maintes paroles admirables, qui confondaient ses vils bourreaux.

Personne, sans frémir d'émotion et d'enthousiasme, n'entend la réplique faite au sujet du déploiement de l'étendard dans la cathédrale de Reims: "Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur!"

Incriminée pour avoir voulu s'échapper, Jeanne répond: "Oui, j'ai voulu et je voudrais encore m'échapper de prison, comme c'est le droit de tout prisonnier."

Pendant ces trois mois, elle ne cesse de multiplier les déclarations qui déconcertent la haine et la ruse: "Je vous ai prêté serment hier; cela doit vous suffire; vous me chargez trop" — "Passez outre" — "Vous dites que vous êtes mon juge. Prenez garde à ce que vous faites, parce qu'en vérité je suis envoyée de Dieu et vous vous mettez en grand danger". — Poursuivie de questions absurdes et insidieuses: Si saint Michel était nu: "Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir?" — Si elle a, ou non, certain jour, renié Dieu? "Je n'ai jamais maugréé ni Saint ni Sainte; et je n'ai point coutume de jurer". — Traîtreusement invitée à dire si elle est en état de grâce: "Si je n'y